



Coordination des Associations de Seniors

Procès-verbal de la réunion du CA du 25 avril 2016

Approuvé

Présents :

<i>Anne-Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Arlette Crapez Nisot</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Dominique Blondeel</i>	<i>Senoah</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Hubert Preiser</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Isabelle Capiaux</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jean-Jacques Viseur</i>	<i>Enéo</i>
<i>Jeannine Martin</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Maryse Dauvin</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>

Excusés :

<i>Anne Jaumotte</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Florence Lebailly</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Gilbert Lonnoy</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Jean Gengler</i>	<i>Senoah</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Sergio Ravicini</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

Absents :

Invités :

Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative

1. Approbation du PV du 21 mars 2016 :

Le procès-verbal du CA du 21 mars 2016 est approuvé.

2. Assises des Anciens :

Le descriptif détaillé du projet des Assises des Anciens devait être amélioré en vue d'être soumis pour demande de subside, surtout concernant la partie « emploi » de celui-ci. Cependant, suite à une surcharge professionnelle, le nécessaire n'a pas pu être fait pour la présente réunion. Isabelle présentera le descriptif pour la réunion du Bureau du 23 mai 2016 prochain.

Arlette Crapez-Nisot informe le CA que les Aînés du cdH trouvent que le terme « Anciens » fait trop « français ».

La terminologie ayant déjà été retravaillée et approuvée lors d'une précédente réunion, les membres du CA décident de garder le terme « Assises des Anciens ».

Anne Marie suggère aux membres du CA que les activités organisées pour présenter les travaux des Assises des Anciens soient pris en charge par les associations membres de la CAS afin d'augmenter leur implication.

Chaque association ayant accepté une activité/atelier pour les journées de décentralisation, serait responsable de son thème et du bon déroulement de son activité.

La question est à méditer pour les prochaines réunions.

3. Indemnités kilométriques

Les frais de déplacement en véhicule personnel des membres des commissions sont actuellement remboursés à raison de 0,3461€ / km. Les taux ayant récemment été indexés, la question se pose du taux actuel et surtout du taux applicable à la CAS.

Le travail des commissions faisant partie des devoirs de la CAS en tant que Commission des Seniors par décret de la FWB, le taux applicable doit être celui de la FWB.

La secrétaire administrative demande les informations à Monsieur Wanlin et modifiera le modèle de note de frais de déplacement en fonction de ceux-ci.

Le CA demande à ce que la secrétaire se renseigne également auprès de Monsieur Wanlin afin de savoir si la CAS a le droit de garder le taux actuel si le nouveau est inférieur à celui-ci.

4. Réintégration de la C2S :

Isabelle Capiaux fait le point sur sa rencontre avec Messieurs Janssens, Lurkin et Amand en vue de la réintégration de la C2S.

Il est cependant signalé qu'à ce jour, aucun courrier officiel de demande de réintégration n'a été adressé à la CAS.

Le CA a toujours souhaité la réintégration de la C2S au sein de la CAS et décide d'adresser un courrier à la C2S afin de les en informer en sollicitant le paiement de la cotisation pour l'année 2016, ainsi que la désignation de leurs mandataires et des postes éventuellement souhaités au sein du bureau. La réponse devant être soumise à la CAS pour le 23 mai 2016 au plus tard comme pour les autres membres.

5. Plan d'action 2016-2018 :

Monsieur Wanlin a adressé une copie du décret renouvelant le statut de la CAS en tant que Commission des Seniors de la FWB en précisant que le plan d'action devait être soumis dans un délai de 3 mois afin que Monsieur Wanlin puisse le présenter au Gouvernement.

Le Plan d'action 2016-2018 ayant déjà été établi et soumis avec la demande de renouvellement courant 2015, il s'agit aujourd'hui de le compléter sur base des nouveaux projets de la CAS.

Les éléments suivants sont à modifier :

- Remplacer « Assises des Vieillissements » par « Assises des Anciens » dans l'ensemble du document ;
- Remplacer « vieillissement » par « allongement de la vie » ;
- Joindre le descriptif détaillé du projet des Assises des Anciens au plan d'action.
- Indiquer la mention « Revu et approuvé par le CA du 25 avril 2016 ».

6. Préparation de l'AG du 6 juin 2016 :

A. Rapport d'activité 2015 :

Le secrétaire du CA avait adressé par mail le projet de rapport 2015 aux membres du CA.

Les remarques suivantes sont faites :

- Suite à cet envoi, Arlette Crapez-Nisot avait signalé par mail qu'il était important de noter l'appui et le soutien apporté par la CAS dans la création d'un CCCA dans la région bruxelloise ;
- Anne Marie signale qu'il faudrait préciser les communes dans lesquelles la CAS est intervenue pour des CCCA (Juprelle, Molenbeek, Saint-Joos, Saint-Gilles, Trooz) ;
- Le terme « Assises des Vieillissement » doit être corrigé en « Assises des Anciens » ;
- La brochure de la Commission Citoyenneté a été publiée en fin 2015 et non en 2016.

B. Comptes 2015 :

Anne Marie fait le point sur la situation :

En octobre 2014, la CAS a fait l'acquisition du logiciel comptable CIEL. La production (disposition des données) finale du logiciel ne convenant pas à la FWB, Anne Marie s'était renseignée afin de trouver un logiciel comptable permettant la mise en page souhaitée.

Finalement, c'est le Logiciel BOB 50 Sage qui a été choisi et dont la CAS a fait l'acquisition en avril 2016.

Un technicien de la firme est venu installer le programme et fusionner les données avec celles du logiciel CIEL.

Cette fusion a entraîné des erreurs dans les données encodées en 2014 et les montants repris en 2015 en ont été impactés. Anne Marie fait circuler les documents comptables issus de BOB 50 Sage afin de montrer aux membres du CA les incohérences rencontrées.

Anne Marie a passé de nombreuses heures au téléphone avec l'assistance afin de palier au problème actuellement toujours pas résolu.

Le rendez-vous avec les Vérificateurs aux comptes a été reporté au 25 mai 2016 prochain.

C. Budget 2016 :

Anne Marie distribue le Budget 2016. Celui-ci avait déjà été présenté au dernier CA, mais certains postes ont été modifiés :

- Le poste APE est réduit car le subside pour juillet 2015 n'a été versé qu'en fin avril 2016. Dominique Blondeel signale qu'un subside prévu, même non encore versé, doit figurer dans le « réalisé ». Par conséquent, le subside APE de juillet 2015 doit être repris dans le réalisé 2015 ;
- Le poste « Assises des Anciens » pour lequel était prévu 5.000,00€ est à reporter dans le budget et à revoir en fonction du descriptif qui sera retravaillé par Isabelle ;
- Le poste « provisions pour pécule de vacances » est passé de 750,00€ à 2.500,00€ car celui-ci est désormais prévu dans les documents comptables transmis par l'UCM ;
- Le poste « Provisions pour risques et charges » (= remboursement du subside FWB) était très élevé en 2015 car la CAS a dû rembourser le trop-perçu pour les années 2013 et 2014. L'estimation pour le budget 2016 est donc moindre que le réalisé en 2015.
- Le poste « indemnités pour volontariat » était de 240,00€ pour l'année 2015 car 2 membres du Bureau de la CAS en avaient fait la demande. La Présidente ayant démissionné, son forfait n'est plus payé depuis janvier 2016. La prévision pour 2016 devrait donc être de 120,00€ au lieu de 240,00€, mais vu le prochain renouvellement du Bureau, le CA décide de laisser le budget pour 2016 à 240,00€ pour ce poste.

7. Divers :

Point sur les mandats :

Dominique Blondeel et Hubert Preiser annoncent qu'ils ne seront pas candidats au renouvellement des mandats. Dominique n'étant plus aussi disponible qu'avant et Hubert devant faire face à des problèmes familiaux.

Les mandats reçus jusqu'à présent par le secrétariat de la CAS sont ceux des Aînés du cdH, mandatant officiellement Arlette Crapez-Nisot et Jacques Maesschalck.

Des CA sont prochainement prévus par les associations membres de la CAS et les mandats seront à l'ordre du jour.

Annexes :

- PV du 21.03.2016 approuvé
- Plan d'action 2016-2018 corrigé
- Rapport d'activité 2015 corrigé - à approuver à l'AG du 06.06.2016